

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à L. Toinon et Cie, 2 juillet 1870](#)

Jean-Baptiste André Godin à L. Toinon et Cie, 2 juillet 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Toinon \(L.\) et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 2 p. (202r, 203v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à L. Toinon et Cie, 2 juillet 1870, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11122>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 juillet 1870](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Toinon \(L.\) et Cie](#)

Lieu de destination Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)

Description

Résumé

Sur l'édition de *Solutions sociales* : Godin informe Toinon et Cie qu'il n'est pas satisfait de la qualité d'impression des premières épreuves. Godin fait référence à sa correspondance et à sa conversation avec Toinon au sujet des caractères d'imprimerie : ils étaient d'accord pour une qualité d'impression équivalente à celle des livres *Les Forçats du mariage* [de Marie-Louise Gagneur], et *Principes de sociologie* de François Barrier. Godin fait aussi des recommandations sur les titres courants de l'ouvrage.

Support Les premières lignes de la copie de la lettre sont réécrites à la mine de plomb.

Mots-clés

[Édition](#), [Imprimerie](#)

Œuvres citées

- [Barrier \(François\), *Principes de sociologie*, Paris, Noirod, 1867, 2 vol.](#)
- [Gagneur \(Marie-Louise\), *Les Forçats du mariage*, Paris, Aux bureaux du « Figaro », 1869.](#)

Événements cités [Édition de *Solutions sociales* \(1871, Paris\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Toinon (L.) et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimerie à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Laurent Marie Toinon (1821-1871) travaille dans des imprimeries de Marseille (Bouches-du-Rhône), où il est né, et devient prote adjoint chez Napoléon Chaix à Paris. En 1861, il acquiert l'imprimerie de M. Beau aîné à Saint-Germain. Après sa mort, sa veuve et son beau-père poursuivent l'exploitation de l'imprimerie. L. Toinon et Cie est l'imprimeur en 1867 et 1868 de l'*Annuaire de l'Association* édité par la Librairie des sciences sociales à Paris. Jean-Baptiste André Godin s'adresse à L. Toinon et Cie en 1870 pour imprimer ses *Solutions sociales* (Paris, 1871).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

500

me laissera rien à désirer sur
l'édition de sociologie de M. Durkheim
comme papier et impression
auparavant je vous prie mes respects
amicaux

Gide

il est aussi une observation qui me
paraît nécessaire de vous faire pour
la mise en page, est que les
titres qui ont été mis en tête des
pages des manuscrits comme en histoire

<u>prologue</u>		<u>introduction des idées</u>
<u>premier</u>		<u>texte</u>

doivent servir le premier au & deux
le second au texte, et cela dans
tout le volume à chaque des
sections de chapitre

Guise le 2 juillet 1840

Messieurs Tison et Cie

Je tiens de recevoir les premières
feuilles que vous m'avez adressées mais
ce commencement me fait impression
que nous ne sommes pas d'accord
comme je l'avais cru par notre
correspondance il a l'impression que
vous m'impressionnez mon livre au
même caractère et d'une impression
qui me le rendrait en fait comme
inutile oua forcé de mariage
que j'avais été comme l'un d'eux
à ses propos. Vous m'avez été
de votre côté principes de conviction
par St Barthelemy les éprouvés que vous
m'avez écrits sont loin d'être ce que
je constate est que le caractère est
plus faible et d'après ce que j'ai vu il faut
donc éviter à l'avenir pour éviter toute
difficulté ultérieure car je ne suis pas
que vous soyez dans les conditions
auxquelles doivent correspondre vos
lettres et les conversations que j'ai eu
l'honneur d'avoir avec vous.
Je suis bien que vous me donniez
de nouvelles garanties que mon livre